

L'A.P.E.B.E. possède une page « Facebook » : APEBE école des Bons-Enfants.

Pour y adhérer, il faut impérativement répondre à une question spécifique.

**Cette page présentera les activités gérées et organisées par l'APEBE et non une page « questions-réponses » voire même « conversations entre plusieurs intervenants menant parfois à des prises de position, de conflits inutiles ».**

**Uniquement les publications essentielles et communes pour tous sont validées par un administrateur.**

### **L'A.P.E.B.E. n'est pas en mesure de répondre**

- **aux questions, aux demandes spécifiques notamment pour les disparitions de vêtements, de boîtes à tartines, gourdes ...**
- **aux demandes personnelles**

### **L'A.P.E.B.E. ne gère en aucune façon**

- **les informations liées à la scolarité des élèves,**
- **les informations liées à l'enseignement,**
- **les informations liées à la situation sanitaire,**
- **les demandes, les réclamations liées aux enseignants.**

**Seules, la direction et son équipe peuvent répondre aux demandes, aux questions via le secrétariat de l'école qui transmettra aux personnes compétentes et habilitées.**